



2018-12-330

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 3 décembre 2018 à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Yves JR Mathieu
Siège #2 - Bruno Giguère
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Madame Lisa Lee Farman agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire d'adoption du budget a été donné le 29 novembre 2018. et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2018-12-331

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019
04 - ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021
05 - PÉRIODE DE QUESTIONS
06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Yves Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2018-12-332 03 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

REVENUS 2019

Taxes sur la valeur foncière : 970 335 \$

Tarifification pour services municipaux : 172 312.00 \$

Paiements tenant lieu de taxes : 6 012.00 \$

Autres revenus de sources locales : 80 000.00 \$

Revenus de transferts : 376 213.00 \$

TOTAL : 1 604 872.00 \$

DÉPENSES 2019

Administration générale : 316 798.00 \$

Sécurité publique : 155 583.00 \$

Transport : 592 081.00 \$

Hygiène du milieu : 152 467.00 \$

Aménagement, urbanisme & développement : 79 747.00 \$

Loisirs & culture : 86 302.00 \$

Frais de financement : 216 894.00 \$

Immobilisation: 5 000.00\$

TOTAL : 1 604 872.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Maxime Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal approuve et adopte les prévisions budgétaires
2019.au montant de 1 604 872.\$ telles que présentées.

ADOPTÉE

2018-12-333 04 - ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021

ATTENDU qu'une municipalité locale doit, à chaque année, adopter un Programme des immobilisations retenues pour les trois exercices financiers subséquents;

ATTENDU que la programmation des dépenses en immobilisation vise les objectifs suivants:

- lui fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;
- permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs;
- permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en aidant à connaître ses besoins de financement.

ATTENDU que le programme d'immobilisation se lit comme suit:

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021

PROJET	TITRE DU			MODE
	2019	2020	2021	
	DE FINANCEMENT PRÉVU			

Rénovation Hôtel de ville			1 000 000	PROGRAMME RECIM & RÈGLEMENT EMPRUNT
Réseau routier 14e rg Est/ 14e rg Ouest/6e rg	2 000 000			PROGRAMME PAV & RÈGLEMENT D'EMPRUNT
Rénovation OTJ	5 00 000			PROGRAMME loisirs et subvention
Égout Morisset Station et Bassin d'épuration des eaux		750 000		RÈGLEMENT D'EMPRUNT (SUBVENTION TECQ)
Signalisation routière	15 000			FONDS GÉNÉRAUX
Réparation du garage à sable		87 000		DEMANDE DE SUBVENTION
Sécurité civile # civique	5 000			FONDS GÉNÉRAUX
Achat unité d'urgence		100 000		SUBVENTION ET RÈGLEMENT EMPRUNT
Plan d'éclairage municipale	8 000	8 000	8 000	FONDS GÉNÉRAUX
Jeux d'eau OTJ		100 000		SUBVENTION ET RÈGLEMENT EMPRUNT
CAMION À NEIGE			300 000	RÈGLEMENT D'EMPRUNT

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

d'adopter le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021.

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2018-12-334 06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Renée Rodrigue ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à .

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Mairesse

Lisa Lee Farman
Dir. générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet
Mairesse